



## **PARCOURS DE L'ART AVIGNON / APPEL À CANDIDATURE 2020** **PROLONGATION POUR POSTULER JUSQU'AU 1er AVRIL 2020**

Festival d'art contemporain organisé par une association culturelle.

Toutes pratiques artistiques représentées : peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques, installation, performance, pratiques urbaines.

Objectifs : exposer et promouvoir le travail d'artistes visuels dans des lieux patrimoniaux d'Avignon. Proposer des manifestations artistiques pluridisciplinaires et des échanges avec les publics. Faciliter l'accès aux événements par la gratuité.

18.000 entrées en 2019.

### **CALENDRIER**

Durée du festival : 16 jours du samedi 3 au dimanche 18 octobre 2020

Clôture de l'appel à candidature : ~~15 mars 2020~~ **1er AVRIL 2020**

Étude des dossiers de candidature : avril 2020

Communication des résultats : début mai

### **THÉMATIQUE**

Thème du festival 2020 : **...si demain**

Cette orientation très large peut concerner des travaux anciens ou récents.

### **CONDITIONS POUR CANDIDATER**

- Être engagé-e dans une recherche artistique personnelle, forte et novatrice
- Proposer des œuvres disponibles aux dates du festival
- Ne pas avoir participé aux Parcours de l'Art 2018 et 2019

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Renseignements personnels (nom, prénoms, mail, numéros, sites...)
- Présentation du parcours artistique (formation, participations à des événements, publications, interventions artistiques...)
- Démarche artistique, recherches actuelles
- Éléments de réponse à la thématique **...si demain**
- Dix photos du travail récent légendées : titre, date d'exécution, technique, dimensions, orientation (haut/bas)

Le comité de sélection, composé d'artistes et de professionnels de l'art, examine les dossiers de candidature. Il est chargé de la répartition des œuvres et de la scénographie dans les différents lieux.

### **EN PRATIQUE**

Éléments à envoyer par mail uniquement à [candidatures.parcoursdelart@gmail.com](mailto:candidatures.parcoursdelart@gmail.com) en formats pdf ou jpg.

Informations complémentaires : [www.parcoursdelart.com](http://www.parcoursdelart.com)

## CHARTE ARTISTIQUE PARCOURS DE L'ART #26 – 3 AU 18 OCTOBRE

### Pour sa 26ème édition, l'association du Parcours de l'Art s'engage à :

- Communiquer sur l'événement par voie d'affichage et large diffusion de flyers
- Exposer les œuvres dans les meilleures conditions de monstration : qualités des espaces, régie
- Créer des événements festifs et culturels au sein des lieux d'exposition : vernissages, nocturne
- Promouvoir le Festival d'un point de vue médiatique : presse / radio / TV / internet / réseaux sociaux
- Valoriser les œuvres et les démarches auprès des publics proches ou éloignés par différents types de médiations
- Assurer les œuvres pour les dégradations éventuelles durant l'exposition sauf lors du transport

### De votre côté, si vous êtes sélectionné-e vous vous engagez avant le 30 juin 2020 :

#### Pour les besoins du flyer :

- Fournir 4 photos en haute définition (300 DPI), libres de droit de reproduction pendant une année pour la presse et les supports papier.
- La photo figurant sur le flyer et vos coordonnées seront dès lors consultables sur le site internet du Parcours de l'Art.
- Rédiger une note d'intention spécifique qui figurera sur le lieu d'exposition.
- Répondre à la « fiche jeune public » qui vous sera envoyée et qui figurera sur le lieu d'exposition.

#### Pour les besoins techniques :

- Fournir une fiche technique détaillée, en cas de besoins spécifiques.
- Fournir la liste exacte des œuvres qui seront exposées durant le Festival.

#### Durant l'événement :

- Prévoir le matériel nécessaire à l'accrochage, le Parcours de l'Art ne disposant pas d'aides techniques.
- Assurer et terminer l'accrochage de manière autonome, au plus tard vendredi 2 octobre afin que celui-ci soit visible par les médias. L'accrochage se fera en accord avec l'équipe du Parcours.
- Être présent-e sur votre lieu d'exposition le samedi 03 octobre 2020, jour du lancement du Parcours.
- Assurer au minimum 1 après-midi sur votre lieu d'exposition, pour l'accueil des publics.
- Participer à la promotion de l'événement en utilisant les supports de communication mis à disposition à partir de septembre 2020.
- Autoriser les visiteurs à photographier sans flash vos œuvres pour un usage purement privé.

*Conscients des réalités du milieu artistique et de la diversité des situations de chacun, nous nous tenons à votre disposition pour répondre au mieux de vos besoins (hébergement, spécificités techniques...).*

Nom, Prénom de l'artiste ..... Fait à ..... le .....

Signature :